

Se connecter à l'ENT Monbureaunumerique

Depuis la rentrée 2018, l'Environnement Numérique de Travail pour tout le Grand Est est MonBureauNumerique (MBN). Voici la procédure de connexion, à suivre à la Lettre avant de signaler un éventuel problème.

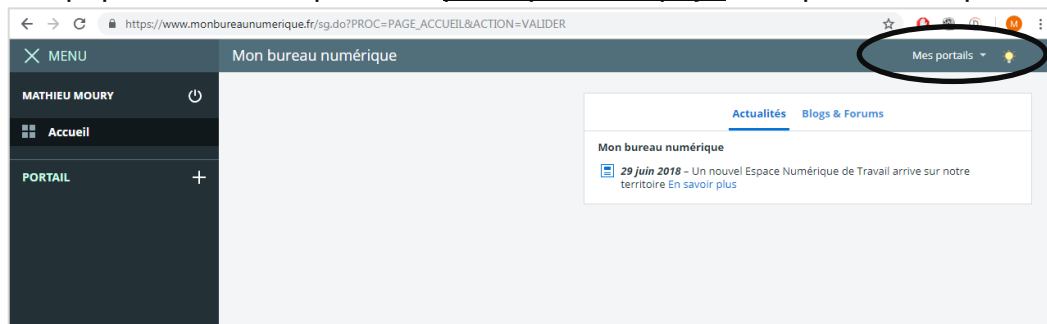
Si vous êtes confronté à une difficulté, merci d'identifier grâce à cette fiche à quelle étape elle se situe avant de contacter l'administrateur de l'ENT à l'adresse admin.cite-bichat2@monbureaunumerique.fr.

1. Etape 1 : Adresse de connexion

- ❑ L'adresse pour se connecter à MBN pour le lycée Bichat est à taper dans la barre d'adresse du navigateur, exactement telle que formulée ici :

<http://lyc-bichat.monbureaunumerique.fr>

- ❑ Si vous ne tapez pas cette adresse correctement ou bien si vous tapez simplement « mon bureau numerique » dans Google, vous serez dirigés vers le portail général du projet, donc pas celui du lycée.



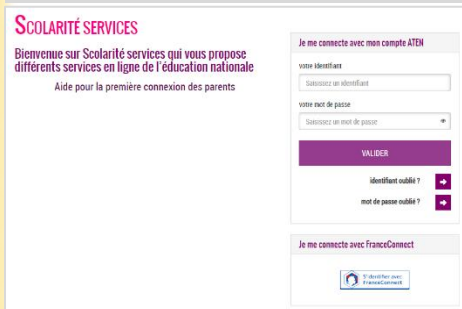
- ❑ Si vous avez cette page une fois connecté, pensez à taper correctement l'adresse ci-dessus et sinon à modifier votre portail en cliquant en haut à droite sur « Mes portails » et sélectionnez celui du lycée (voir l'ovale sur la capture d'écran jointe).

- ❑ Si vous avez plusieurs enfants scolarisés dans des

établissements différents, vous devriez avoir accès à plusieurs portails. Il suffit de sélectionner le bon établissement dans les différents portails.

- ❑ Si vous êtes sur le bon portail, vous devriez voir les actualités du lycée, le menu avec les différentes rubriques en haut, le menu du restaurant scolaire de la semaine...

2. Etape 2 : Connexion via les téléservices



- ❑ Une fois à la bonne adresse, cliquez sur Se connecter en haut à droite > Elève ou parent > Académie Nancy-Metz. La suite de l'identification est gérée par le rectorat et vous redirige vers la page des « Téléservices » du rectorat. Vous devez vous y identifier avec les codes reçus soit lors des téléinscriptions en seconde, soit donnés en début d'année par le lycée, par l'intermédiaire de vos enfants.

- ❑ Si vous avez modifié votre mot de passe lors de la première connexion mais l'avez oublié, renseignez votre identifiant et cliquez sur Mot de passe oublié ?. Vous le recevrez sur le mail renseigné.

- ❑ Si vous n'avez pas eu ces codes ou les avez perdus, vous pouvez demander au lycée à M. Lacroix ou à M. Couchot, par l'intermédiaire de votre enfant, de vous les renotifier. Cela demande une adresse mail valide, que vous avez remplie lors de votre

1ère inscription. Si vous n'avez pas renseigné de mail valide, ils vous seront remis sur papier.

- ❑ Dans tous les cas, nous ne réimprimerons pas plusieurs fois les documents pensez donc à les conserver ou apprendre vos identifiants.

- ❑ Si votre enfant ou un autre utilisateur du matériel informatique s'est déjà connecté et a demandé à conserver les paramètres d'accès, vous ne pourrez peut-être pas accéder à votre portail du lycée Bichat. A ce moment-là, soit vous utilisez un autre navigateur internet (Chrome, Edge, Firefox, Safari...), soit vous vous connectez sur <https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/> puis sur Déconnexion, soit vous supprimez les cookies associés à MBN. Une recherche sur internet vous en apprendra plus.

- ❑ Au lycée, nous n'avons aucun moyen d'action sur la visualisation de vos identifiants, votre rattachement à l'ENT du lycée ou tout autre problème de connexion. Cela est géré par le rectorat. Si vous ne pouvez pas vous connecter ou que vous ne tombez pas sur la page du lycée, prévenez l'administrateur de l'ENT à l'adresse admin.cite-bichat2@monbureaunumerique.fr ou la DSI du rectorat de Nancy-Metz.

3. Etape 3 : ENT et Pronote

- ❑ Une fois connecté à MBN, vous avez accès à l'ensemble des services et rubriques de l'ENT. Vous trouvez sur la pauche le menu de navigation qui reprend ces différents éléments : messagerie, établissement (informations sur le lycée et les matières) et pédagogie.

- ❑ Dans cette rubrique Pédagogie se trouve le lien vers Pronote, qui est le logiciel que tous les personnels du lycée utilisent au quotidien. Il vous permet de consulter les absences, retards, notes et travail à faire de votre enfant. Son accès est géré par le lycée.

- ❑ En cas de réussite de connexion à MBN mais d'échec de connexion à Pronote, essayez avec un autre navigateur et en dernier recours prévenez l'administrateur à la même adresse.

- ❑ Nous insistons sur le fait que de plus en plus de démarches se feront à l'avenir sur ce portail et que vous devez donc utiliser votre accès et non celui de votre enfant.

Il est impératif de tester dès le début d'année son accès à MBN et Pronote